

DE LA CLINIQUE DU TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE AUX PROCESSUS D'INTERCULTURATION PROFESSIONNELLE EN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE POUR MINEURS CLINIC OF THE MULTIDISCIPLINARY WORK AND INTERCULTURATION PROFESSIONAL PROCESS IN PRISON FOR ADOLESCENT

David Vavassori et Sonia Harrati

Volume 39, numéro 2, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1051227ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1051227ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue québécoise de psychologie

ISSN

2560-6530 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vavassori, D. & Harrati, S. (2018). DE LA CLINIQUE DU TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE AUX PROCESSUS D'INTERCULTURATION PROFESSIONNELLE EN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE POUR MINEURS. *Revue québécoise de psychologie*, 39(2), 193-206.
<https://doi.org/10.7202/1051227ar>

Résumé de l'article

Cet article s'appuie sur notre pratique de psychologue clinicien en milieu carcéral et plus particulièrement dans un établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM). Ces établissements n'ont pas de précédent en France. L'objectif de cet article est d'interroger les manifestations spécifiques à une pluriculturalité professionnelle et son impact sur la dynamique du travail pluridisciplinaire et la prise en charge des adolescents incarcérés en EPM. Nous attacherons une attention particulière aux effets que produit la rencontre des cultures professionnelles sur les liens institutionnels et la prise en charge des adolescents incarcérés.

**DE LA CLINIQUE DU TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE AUX
PROCESSUS D'INTERCULTURATION PROFESSIONNELLE EN
ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE POUR MINEURS**

**CLINIC OF THE MULTIDISCIPLINARY WORK AND INTERCULTURATION
PROFESSIONAL PROCESS IN PRISON FOR ADOLESCENT**

David Vavassori¹

Université Toulouse 2 Jean-Jaures

Sonia Harrati

Université Toulouse 2 Jean-Jaures

INTRODUCTION

Cet article s'appuie sur notre pratique de psychologue clinicien en milieu carcéral. Nous occupons actuellement une fonction de psychologue avec pour mission la supervision à la fois clinique, théorique et méthodologique des équipes pluridisciplinaires intervenant dans un établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM). La position professionnelle que nous occupons est atypique, à la fois « externe » et « interne » à l'institution, nous ne sommes rattachés à aucune équipe. Cette position nous permet de créer des alliances professionnelles tout en maintenant une distance suffisante pour l'observation des processus intersubjectifs.

Cet établissement est constitué de 6 unités de vie dont chacune peut accueillir 10 mineurs en cellule individuelle. Il y a ainsi six équipes composées d'éducateurs et de surveillants présents chaque jour et fonctionnant en binôme. Nous intervenons une fois par semaine lors des réunions hebdomadaires et selon les besoins auprès des professionnels, sur leur demande, dans le cadre d'entretien individuel. Nous n'intervenons pas auprès des adolescents incarcérés.

En 2007, dans le cadre de la réforme de la justice des mineurs, la France s'est dotée de nouveaux établissements pénitentiaires pour mineurs. Ces établissements n'ont pas de précédent en France, tant sur leur architecture que sur les institutions qu'ils mettent en présence. L'objectif de cet article est d'interroger les manifestations spécifiques à une pluriculturalité professionnelle et son impact sur la dynamique du travail pluridisciplinaire et pluri-institutionnel en milieu pénitentiaire. Pour cela, nous attacherons une attention particulière aux effets que produit la rencontre des cultures professionnelles sur la dynamique institutionnelle et la prise en charge des adolescents incarcérés. Les observations et les analyses s'appuient sur une lecture psychodynamique des modes de fonctionnement de l'institution et de ses acteurs.

1. Adresse de correspondance : Université Toulouse II le Mirail, UFR de psychologie, LCPI (EA 4591), 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse Cedex 9, France. Téléphone : 0561504146. Courriel : vavassor@univ-tlse2.fr

Le défi de la pluri-institutionnalité en EPM

La création des EPM, premières prisons spécialisées dans l'accueil exclusif des mineurs délinquants, répond à un souci du législateur d'améliorer la qualité de la prise en charge des adolescents et ainsi limiter les risques de récidive.

Ces établissements spécialisés ont été conçus et créés pour répondre aux exigences des règles pénitentiaires européennes avec deux objectifs principaux : séparer de façon absolue les mineurs de la population majeure et offrir à ce public un accès large à l'action éducative pendant leur temps de détention. Ces structures offrent chacune une capacité totale d'accueil de 60 places et des conditions de prise en charge et d'hébergement adaptées à la détention des mineur(e)s incarcéré(e)s de 13 à 18 ans, dans un cadre architectural qui se veut « humanisé » (cellule individuelle et présence de l'ensemble des partenaires sur le site).

Le fonctionnement des EPM repose sur un projet institutionnel spécifique ayant comme objectif de favoriser la (ré)insertion sociale des adolescents incarcérés en évitant « l'oisiveté », d'une part, et en favorisant la construction d'un projet socio-éducatif individualisé, d'autre part². Cet objectif général ne fait pas l'originalité des EPM. C'est la prise en charge *pluridisciplinaire et pluri-institutionnel*³, se caractérisant par un accompagnement assuré par un *binôme éducateur-surveillant* présent dans chaque unité de vie qui constitue le véritable défi.

Les adolescents incarcérés sont soumis à un ensemble d'impératifs de coopération/mobilisation s'agissant de la vie institutionnelle (temps collectifs, temps des repas, temps des parloirs...) et de la/leur prise en charge socio-éducative et thérapeutique (activités scolaires, culturelles et sportives, suivis éducatif, psychologique, pénitentiaire...).

Au sein de cette structure « nouvelle », lieu fermé⁴ et coercitif géré par l'administration pénitentiaire (AP), les équipes pluridisciplinaires situent et ajustent leurs pratiques professionnelles au carrefour de la problématique

2. Cependant, après 7 ans de fonctionnement, les différents événements de la vie carcérale (évasions, insultes, violences physiques et psychologiques...) ont conduit l'administration pénitentiaire à renforcer le cadre sécuritaire des EPM, les rapprochant ainsi du fonctionnement des maisons d'arrêt en termes de sécurité.

3. La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'Administration pénitentiaire (AP), l'Éducation nationale (EN), le ministère de la Santé (présence d'une Unité de consultations et de soins ambulatoires [UCSA]).

4. Les EPM accueillent des adolescents prévenus ou condamnés à de la prison ferme (ordonnance de 1945). L'établissement est régi par les règles pénitentiaires et son architecture est celle d'une prison dans laquelle la circulation n'est pas libre. En ce sens, ils se différencient des Centres éducatifs fermés qui ne relèvent pas de l'administration pénitentiaire, mais de la Protection judiciaire de la jeunesse.

des adolescents incarcérés, de la dynamique de groupe et de la réglementation pénitentiaire. De plus, l'architecture et l'organisation des EPM en font un lieu symboliquement chargé, où imagos maternel et paternel, incarnés respectivement par la PJJ et l'AP (Bracq-Leca et Pitel-Buttez, 2012), s'affrontent régulièrement sur fond historico-politique de la justice des mineurs (Yvorel, 2007).

C'est dans cette configuration institutionnelle faisant cohabiter plusieurs partenaires dans un même établissement carcéral que doit s'organiser chaque équipe pluridisciplinaire pour favoriser l'efficacité de la prise en charge des adolescents incarcérés. Cependant, le maintien d'une certaine cohérence et d'une stabilité professionnelle est un défi quotidien.

Cette mise en lien intersubjective (Kaës, 1976) est soumise aux fantasmes, aux représentations et aux idéaux véhiculés dans les équipes. Elle reste donc complexe, car elle dépend de processus conscients et inconscients en permanence mis à l'épreuve par les crises vécues par et dans l'institution.

Les « murs » ne jouent pas à eux seuls un rôle contenant et pare-exciteur⁵ (Balier, 1988; Harrati, Vavassori et Villerbu, 2009; Vavassori et Grille, 2011). La dynamique des équipes et le fonctionnement de l'institution, la « mise en liens » des professionnels, viennent en place d'une fonction tierce (d'interdit psychologique, de rôle de surmoi, de référence paternelle) et contiennent les excitations internes et externes des adolescents.

Ainsi, cette difficile alliance au sein de l'EPM et ses avatars symboliques réactivent et actualisent les problèmes des jeunes et des équipes dans des mouvements paradoxaux de projections et d'identifications, de rejet et de rapproché, de passivité et de violence (Pinel, 2007). Notre travail de psychologue auprès des équipes nous permet d'observer et de jouer un rôle dans ces dynamiques et leurs expressions symptomatiques dans l'institution carcérale. Dans ce contexte, notre rôle est de favoriser et d'entretenir le travail pluridisciplinaire en tant que dispositif collaboratif et créatif. Certaines de nos interventions nous ont conduits à interroger avec les professionnels l'impact de la rencontre des cultures professionnelles dans un milieu fermé. En quoi cette rencontre participe à la dynamique des liens institutionnels et à la dynamique des instances pluridisciplinaires?

5. Cette fonction pare-excitation consiste à protéger le sujet contre les excitations en provenance du monde extérieur, qui par leur intensité risqueraient de déclencher une décharge pulsionnelle et l'agir (auto ou hétéro-agressif).

Du choc des cultures aux processus d'interculturalité

La constitution d'une structure s'appuyant sur un fonctionnement pluridisciplinaire et pluri-institutionnel ne se réduit pas à la simple association de compétences relevant d'institutions déjà constituées. La tentative de faire coexister et collaborer des professionnels dont les cultures sont originellement différentes et quelques fois historiquement antagonistes peut générer des conflits dont les points d'ancrage sont identitaires.

Ce choc des cultures amplifié par l'enfermement, par l'obligation légale de se réunir (commission pluridisciplinaire unique) a une incidence sur la vie de l'institution et sur les liens intersubjectifs qui l'animent. La rencontre des différentes cultures professionnelles au sein de l'EPM entraîne chez les acteurs de cette rencontre une remise en question, une réflexion et une adaptation des idéaux, des représentations professionnelles, des pratiques et des objectifs.

Ces constats nous ont progressivement conduits à interroger la présence de manifestations spécifiques à une pluriculturalité professionnelle et son impact sur la dynamique du travail pluridisciplinaire et la prise en charge des jeunes incarcérés.

Partant du postulat qu'une rencontre interculturelle n'est pas nécessairement basée sur des appartenances « ethniques » différentes, mais qu'elle est présente dès qu'il y a rencontre entre personnes appartenant à des groupes (sous-cultures, cultures professionnelles ou institutionnelles) différents, nous repérons l'intérêt d'un éclairage soutenu par la référence interculturelle. Celle-ci se révèle utile pour analyser les processus déclenchés par la rencontre très complexe des différentes cultures professionnelles et vient enrichir la lecture des mouvements d'articulations entre l'intrapsychique et l'intersubjectif dans un contexte professionnel.

Des réactions psychologiques transitoires à l'interculturalité

Après une phase d'appropriation de la dimension culturelle de son environnement, chaque professionnel a dû faire l'expérience de la pluriculturalité professionnelle dans un établissement pénitentiaire. La motivation des professionnels participant à cette nouvelle « aventure » des EPM fut un levier essentiel dans la capacité de chacun à s'adapter à ce contexte atypique et à ses exigences, notamment dans la redéfinition d'une partie du « soi professionnel ».

En effet, les éducateurs ont dû accepter de travailler l'accompagnement éducatif dans un lieu marqué par une paradoxalité

idéologique pour eux : punir/éduquer. De leur côté, les surveillants ont accepté de penser la sanction, la privation de liberté, comme une étape d'un parcours et non comme une fin en soi. Autrement dit, l'un et l'autre ont intégré des éléments constitutifs de l'identité de chacun, avec une idée commune : que l'adolescent ne peut être réduit à son acte et qu'il n'est pas déterminé par celui-ci.

Ainsi, cette confrontation culturelle a généré des conflictualisations intrapsychiques nécessitant pour ceux qui les vivent de trouver des solutions psychologiques en vue de rétablir une harmonie dans leur rôle et leur fonction institutionnels.

Les rencontres individuelles réalisées avec des professionnels ou dans le cadre d'analyses des pratiques nous permettent de relever des « réactions psychologiques transitoires » (RPT) (Teyssier et Denoux, 2013) liées à ces tensions identitaires, où les représentations et les valeurs de chacun vont s'actualiser. Ces moments n'ont rien de pathogène en soi et peuvent se rencontrer dans de nombreux contextes pluriculturels, notamment professionnels. Elles trouvent une issue positive dans la création d'un « espace tiers » permettant de se situer les uns par rapport aux autres, conduisant à la création d'un nouveau système de représentations, de normes et de valeurs, modelant les conduites des professionnels auprès des adolescents incarcérés.

Cet espace tiers se présente comme une *coconstruction* contribuant au développement des liens institutionnels. C'est dans ces interstices que nous proposons un espace de parole institutionnalisé, permettant les échanges interprofessionnels. Ces rencontres sont autant de moments d'élaboration des effets de l'écart entre le travail prescrit et le travail réel et de ses injonctions quelques fois paradoxales. En d'autres termes, qu'est-ce que chaque professionnel attend du travail de l'autre?

Aussi, l'équilibre du fonctionnement institutionnel va alors reposer, par l'entremise de la rencontre des cultures professionnelles, sur la dynamique et la qualité du *processus d'interculturalité*⁶ (Clanet, 1990; Denoux, 1995; Guerraoui, 2009; Vinsonneau, 2002). Selon Clanet (1990), l'interculturalité se définit comme :

l'ensemble des processus psychiques, relationnels, groupaux et institutionnels, générés par les interactions de groupes repérés comme détenteurs de cultures différentes ou revendiquant une appartenance à des communautés culturelles différentes, dans un rapport d'échanges

6. Ce concept qui apparaît dans les années 1980 dans les études sur les changements psychoculturels se définit comme « l'équilibre dynamique entre enculturation et acculturation » (Mbodj, 1982). Les auteurs se démarquent volontairement des études anthropologies centrées sur les concepts d'acculturation et de transculturation.

récioproques et dans une perspective de sauvegarde d'une relative identité culturelle des partenaires en relation. (p. 71)

L'interculturalisation apparaît alors comme le résultat d'un double mouvement qui traduit l'ambivalence des acteurs confrontés à la différence culturelle (Guerraoui, 2009). Transposée dans un contexte professionnel, l'interculturalisation se caractériserait par un mouvement cyclique :

- d'ouverture : qui renvoie à la relation et à l'échange (*Interpénétration, interrelation*). Ce processus se traduit par la participation aux réunions, l'échange d'informations entre professionnels, l'utilisation d'outils communs, la reconnaissance du rôle de l'autre, etc.;
- de fermeture : qui renvoie à la séparation (*interdiction, interposition*) (Clanet, 1990). Celle-ci se caractérise par la rétention d'informations lors des réunions, la mise en avant du secret professionnel, les désaccords dans les projets éducatifs, les revendications identitaires, le refus d'assister à certaines instances, etc.

Cette dynamique d'ouverture et de fermeture doit contribuer à l'émergence d'une culture professionnelle commune tout en permettant à chaque professionnel de faire référence à sa culture d'origine. Toutefois, ce processus reste dépendant d'une organisation institutionnelle.

En effet, la création d'une culture commune dans l'institution ne s'élabore pas spontanément et induit des réactions psychologiques transitoires telles que la manifestation de tensions et d'angoisses. Les stratégies collectives de défense sont réactivées et permettent temporairement le maintien d'une certaine stabilité et d'une cohésion de l'équipe (ou d'une illusion de cohésion).

Cependant, il peut apparaître des mouvements ponctuels de déliaisons institutionnels (Pinel, 2005) venant intoxiquer les différents lieux de rencontres professionnelles. Dans un mouvement de projection, le partenaire devient l'adversaire et l'origine de tous les maux de l'institution.

L'exemple des commissions pluridisciplinaires uniques

Les commissions pluridisciplinaires uniques (CPU),⁷ qui se déroulent une fois par semaine dans chaque unité de vie, sont des lieux privilégiés pour observer cette dynamique institutionnelle. Lors de ces commissions, des tensions interpersonnelles apparaissent résultant d'incompréhensions sur les positions professionnelles de chacun. Ces positions sont souvent la

7. Elles sont les lieux où se rencontrent et se confrontent les différentes cultures institutionnelles puisque sont présents des représentants de chaque service intervenant auprès des jeunes : administration pénitentiaire, protection judiciaire de la jeunesse, éducation nationale, ministère de la Santé. Elles ont pour objectif le partage d'informations afin d'analyser et de faire le bilan des situations individuelles de chaque jeune de l'unité.

marque de repli identitaire, où la culture commune s'efface au profit de la culture professionnelle individuelle.

Les CPU deviennent alors des lieux de revendications (discours des éducateurs : « nous sommes prioritaires dans le projet; cela ne correspond pas à nos pratiques... »), de vécus d'atteinte de l'identité professionnelle et, dans certains cas, de souffrance. Nous observons progressivement la diminution du temps accordé à l'analyse des situations de chaque jeune, au profit des discussions autour des (dys)fonctionnements du travail en équipe pluridisciplinaire. Nous constatons alors un appauvrissement du discours des professionnels, voire un mutisme conduisant à la perte des objectifs de la CPU et dans certains cas à l'interruption des réunions. La mise en œuvre des actions éducatives au quotidien devient plus difficile.

Lorsque ces configurations apparaissent, le lien institutionnel, qui constitue le socle du travail pluridisciplinaire, perd son effet contenant sur les jeunes.

Ces dissonances professionnelles (désaccords sur le mode d'application des règles, sur les changements d'unité de vie, les divergences sur les stratégies éducatives...) entre les différents membres d'une équipe sont autant de facteurs de vulnérabilité intervenant dans l'équilibre de l'unité de vie et dans la prise en charge des jeunes incarcérés.

La fermeture devient le mode de fonctionnement dominant, chacun revendique sa culture d'origine dans un protectionnisme institutionnel ayant pour effet la suspension des processus d'interculturalité et d'élaboration des réactions psychiques transitoires.

De l'interculturalité aux processus de déliaison institutionnels

Une équipe qui fonctionne « suffisamment bien » (Gaillard et Pinel, 2011) va pouvoir renouveler son équilibre et sa stabilité même si elle est confrontée à un mouvement cyclique de conflictualité. Dans ce contexte, les processus d'interculturalité vont favoriser les positions de confiance et la groupalité pour le maintien du cadre institutionnel et la réalisation de la tâche primaire. Les vécus de persécution s'atténuent au profit d'une volonté de « faire ensemble ».

Lorsque les relations sont maintenues au sein de l'équipe pluridisciplinaire et du binôme, un sentiment de sécurité est véhiculé et résonne positivement chez les professionnels, mais aussi chez les jeunes incarcérés. Le maintien de l'équilibre vient contenir les éventuelles attaques par les adolescents détenus, du lien relationnel d'abord (relation au surveillant, à l'éducateur) et institutionnel ensuite (diminution de la

remise en question radicale des règles, des détériorations, etc.). Ce sentiment sécurisant facilite l'élaboration et la verbalisation de l'adolescent et donc le travail d'accompagnement qui lui est proposé. Toutefois, cet équilibre, soumis à la variabilité des processus d'intersubjectivité, reste fragile et peut aboutir à une dynamique de déliaison.

Les liens de l'équipe peuvent se relâcher, soit parce qu'il y a un moment où les professionnels doivent réajuster leur pratique pour l'adapter à l'état et au fonctionnement actuel de leur unité de vie, soit parce qu'il y a une crise (agression d'un membre de l'équipe, bagarre entre jeunes, tentatives de suicide, évasions, conflits entre professionnels...). Si les situations de crise sont vécues par toutes les institutions, en milieu carcéral celles-ci peuvent amplifier les tensions quotidiennes dans cet espace fermé et coercitif.

En effet, les rivalités de pouvoir, les antagonismes idéologiques, mais aussi les blessures narcissiques des différents intervenants (manque de reconnaissance, sentiment de désaveu de la hiérarchie, mise en concurrence institutionnelle...) peuvent engendrer une déstabilisation, voire un trouble du lien se traduisant par une incapacité à collaborer et à coopérer, un repli identitaire et un épuisement professionnel.

Ces indicateurs cliniques des mouvements de déliaisons institutionnelles (Pinel, 2005) apparaissent ponctuellement et viennent faire échos aux vulnérabilités intrapsychiques pérennes et transitoires des acteurs de l'EPM.

Là où l'interculturalisation produisait des éléments positifs par le renforcement de sentiment d'appartenance à un collectif solidaire, une reconnaissance de l'identité professionnelle de chacun – dans son rôle et sa fonction – apparaît une forme « d'interculturalisation négative » génératrice de souffrances individuelles, de clivage, de rejet et d'apathie. Gaillard et Pinel (2011) parlent « d'un vécu d'impuissance et de passivation » qui prend la place de l'éprouvé de créativité. Dans ces moments, les professionnels perdent à la fois les repères identitaires originels de leur « soi professionnel, sans pouvoir s'identifier et investir de nouveaux repères culturels issus des processus d'interculturalisation. Les réunions pluridisciplinaires deviennent alors des lieux de persécution et de rejet, entraînant de fait un désinvestissement de ces instances et des postures professionnelles dolosives.

Chacun renvoie à l'autre de façon caricaturale les « avatars identitaires » de chaque rôle : le surveillant n'est qu'un « porte-clés », il est « violent »; l'éducateur « laxiste », « dépourvu d'autorité », etc.

Il apparaît alors une forme de « résonance intersubjective » (Pinel, 2003) entre les fonctionnements des jeunes accueillis dans l'institution et les failles latentes de la structure institutionnelle. Les manifestations d'urgence générées par ces mouvements de réciprocité prennent forme dans une désorganisation du cadre institutionnel, homologue à celle des adolescents.

Résonances sur les jeunes incarcérés

Ainsi, le travail pluridisciplinaire en milieu pénitentiaire ne peut être dissocié de l'écho que la « carcéralité »⁸ que les équipes renvoient. Le travail auprès des adolescents incarcérés met à l'épreuve la capacité d'adaptation relativement à la complexité des problèmes et des vulnérabilités qu'ils présentent. Les situations de crise institutionnelle, « d'interculturalité négative », impactent la dynamique institutionnelle et, par résonance, le comportement de ces adolescents. Là où les liens institutionnels, la groupalité, avaient une fonction contenant chez les jeunes, les processus de déliaison vont venir exciter leurs mouvements pulsionnels et constituer une menace pour leur intégrité identitaire.

Ces adolescents, pour qui le mode de défense psychique privilégié relève du recours à l'acte, se voient confronter à un cadre externe temporairement défaillant et incapable d'accueillir les fragilités narcissiques de leur cadre interne. Ainsi, les jeunes vont « attaquer le cadre » en transportant dans l'institution, par l'agir, leurs organisations pulsionnelles et narcissiques.

Cette « résonance intersubjective » (Pinel, 2003) contribue à mettre en crise les liens d'équipe et faire réagir les professionnels en spéculaire confirmant le problème des jeunes : l'autre représente un danger.

Durant ces périodes, limitées dans le temps, nous observons un renforcement de la référence culturelle dans les échanges interpersonnels sous différentes formes : générationnelle, sexuelle, religieuse, régionale, ethnique. Nous constatons l'interdépendance des fonctionnements des équipes et des adolescents. Ainsi, les professionnels se doivent de mettre en œuvre les modalités d'autorégulations permettant la continuité et l'efficacité de l'accompagnement. Il convient d'offrir aux adolescents un espace psychique temporaire, sécurisant, où il leur est possible d'élaborer leur conflictualité interne, quelles que soient les variations de l'équilibre

8. Nous faisons référence ici à l'expérience subjective de la détention et ses liens avec la concentration de symptômes psychopathologiques dans l'EPM (Lhuillier, 2007). Les collègues de l'unité de santé et les éducateurs nous rapportent fréquemment le développement chez les adolescents des troubles des comportements alimentaires, des décompensations somatiques et l'automédication à partir de la consommation de psychotropes échangés lors des temps collectifs.

institutionnel. Cette capacité d'autorégulation des équipes permet de garantir un cadre pare-exciteur relativement à la violence des adolescents et à celle de l'incarcération.

Illustration clinique

Dylan, 16 ans, est incarcéré pour « viol sur mineurs de moins de 15 ans », ici sur ses 2 demi-frères. Dès son arrivée, Dylan s'isole, ne veut pas être en contact avec les autres adolescents de la détention. La perspective d'évoluer dans une collectivité l'insécurise. Dylan peut aborder les faits qui lui sont reprochés tout en soulignant « l'incapacité des adultes à l'aider malgré des années de suivi », dit-il. Il est lassé de raconter son histoire familiale et il ne comprend pas cette démarche, car il est « malade » et qu'il faut le soigner de ses « pulsions ». Il reconnaît avoir une attirance pour les enfants et qu'il est démuni pour contenir ses actes.

Lors de la première réunion pluridisciplinaire, le discours dominant se centre sur l'attitude et le comportement de Dylan : « il est calme, agréable au quotidien, mais ne parle pas aux autres... Non vraiment pour Dylan, rien à dire, il est bien... ». Dylan répond aux attentes institutionnelles : respecter les règles et ne pas faire de « bruit ».

Lorsque nous demandons à l'équipe ce qu'ils pensent de cette adaptation et de son calme, les collègues nous répondent « c'est l'institution qui le contient ». On peut faire l'hypothèse d'un lien entre les actes commis et l'impossibilité des professionnels à penser eux-mêmes le travail autour de ces actes. D'ailleurs quelques semaines plus tard, les professionnels nous sollicitent et nous rapportent leurs difficultés à supporter le manque d'empathie de Dylan pour ses victimes. Ces vécus impactent directement leurs écrits. Lors d'un rapport intermédiaire au juge, l'équipe conclut : « il y a peu d'alternatives crédibles pour l'aider à évoluer ». Il apparaît ici un jeu spéculaire avec Dylan qui génère progressivement un vécu d'impuissance et de passivation chez les professionnels neutralisant leur capacité de création et d'adaptation, pour aboutir à un désinvestissement du suivi. Ce n'est que lorsque, dans un espace dédié (analyse des pratiques), nous leur renvoyons cette incapacité, transitoire, à mettre en lien leur vécu et leur position professionnelle, qu'un travail peut se réengager. Cependant, cet écart doit faire sens pour chaque professionnel sans pour autant que cela vienne effracter leur intégrité psychique. L'objectif est de permettre la liaison entre représentations et affects dans un contexte d'interculturalité professionnelle animé par des enjeux identitaires : comment prendre la spécificité de chacun, sans en faire un moyen d'attaque, voire d'atteinte narcissique?

CONCLUSION

Tandis que la question de l'interculturalité est facilement posée lorsque nous évoquons la problématique identitaire de certains adolescents incarcérés, elle semble moins évidente pour les professionnels lorsqu'on interroge leurs pratiques. Pourtant, le fonctionnement institutionnel d'un EPM laisse entrevoir à la fois des fonctionnements existant dans toutes institutions par l'entremise de la dynamique de liaison et de déliaison institutionnelle (Pinel, 2005), mais aussi des fonctionnements spécifiques liés à l'originalité de son organisation pluri-institutionnelle et à un contexte pluriculturel en milieu fermé.

Les effets de ce contexte sur la dynamique institutionnelle et l'état psychologique en détention (personnels et détenues) sont souvent banalisés, voire ignorés. Notre rôle de psychologue auprès des équipes pluridisciplinaires nous permet de travailler sur la conscientisation individuelle et groupale de ces phénomènes en partant d'observations qui questionnent le quotidien carcéral.

Il nous semble alors essentiel de relever comment les antagonistes culturels, s'ils ne sont pas travaillés, intoxiquent ponctuellement les équipes et leur travail par les processus « d'interculturalisation négatif ».

Nous soutenons que le travail pluridisciplinaire ne se décrète pas. Même s'il est imposé par le législateur, il doit s'appuyer sur des dispositifs de coconstruction d'une culture tierce commune afin d'aider la compréhension et la réalisation d'un objectif commun. Nos observations soulignent que la prescription politique d'une prise en charge médico-psycho-socio-éducative, permettant d'instituer une structure pluridisciplinaire, ne suffit pas à fédérer des professionnels dont les cultures peuvent produire des pratiques antagonistes.

Ainsi, nos interventions auprès de ces équipes sont de favoriser la réélaboration des liens, la coopération et la créativité tout en préservant la singularité et la culture professionnelle de chacun.

Néanmoins, même si notre rôle est repéré dans l'institution, nous n'échappons pas aux difficultés inhérentes à toutes situations cliniques. Ponctuellement, nous sommes relégués à la fonction d'un vecteur par lequel les différents acteurs tentent de faire véhiculer une représentation, un message... visant la domination d'une culture professionnelle sur l'autre. C'est bien notre place de psychologue, à la fois « interne » et « externe » à l'institution, qui permet ces mouvements projectifs. Ainsi, nous pouvons observer et analyser à partir de notre cadre interne (valeurs, représentations, vécus personnels, formations) comment nos interventions viennent servir de support aux mouvements intersubjectifs.

En prenant en compte l'ensemble de ces paramètres institutionnels, nous proposons un cadre de travail qui intègre à la fois une dimension individuelle et une dimension groupale, en créant des espaces pour ces deux aspects. Ainsi, nous avons mis en place différents espaces :

- Des réunions d'analyse des situations d'achoppement liées aux problèmes des jeunes incarcérés. Ces réunions permettent de comprendre les interférences qui se nouent entre les problèmes des jeunes accueillis et les équipes constituées;
- Des réunions d'analyses des pratiques, sur demande des professionnels, permettant à ses participants volontaires de développer une posture réflexive sur ce qu'ils font, en toute confiance. Il s'agit autant de partager et de se questionner sur les vécus des pratiques professionnelles, les différences entre travail prescrit et travail réel, les rôles et les fonctions de chacun.
- Des formations-actions sur des thèmes choisis par les équipes, permettant d'actualiser les connaissances et d'enrichir une culture commune par l'entremise d'un processus collaboratif. Les objectifs de ces différents « espaces-temps » visent à :
 - Prévenir des mouvements de déliaison et de désamorcer les processus pathogènes en cours;
 - Travailler sur les processus d'interculturalisation et leurs effets sur les relations interprofessionnelles;
 - Prévenir les situations d'usure professionnelle.

Les processus, souvent inconscients, que nous avons décrits dans cet article, peuvent s'exprimer de manière différente, dans des temporalités et des lieux différents au sein de l'institution. Toute la difficulté du travail du psychologue dans ce contexte est de contribuer, de sa place, à dépasser la juxtaposition pluriculturelle pour permettre une « synergie interculturelle » (Clanet, 1990). En d'autres termes, être capable de repérer les moments de fermeture et de repli identitaire et de proposer aux professionnels des espaces où peut s'entendre la parole de chacun, s'élaborer des processus d'interculturalisation, créer et se soutenir une culture commune.

RÉFÉRENCES

- Balier, C. (1988). *Psychanalyse des comportements violents*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Bracq-Leca, H. et Pitel-Buttez, M.-A. (2012). Construire et proposer un espace-temps de soin dans un établissement pénitentiaire pour mineurs. *Adolescence*, 82(4), 869-879.
- Clanet, C. (1990). *L'interculturel*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Denoux, P. (1995). L'identité interculturelle. *Bulletin de Psychologie*, 48(419), 264-270.
- Gaillard, B. et Pinel, J.-P. (2011). L'analyse de la pratique en institution : un soutien à la professionnalisation dans un contexte d'emprise gestionnaire. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 11(1), 85-103.
- Guerraoui, Z. (2009). De l'acculturation à l'interculturalisation : réflexions épistémologiques. *L'Autre*, 10(2), 195-200.

- Harrati, S., Vavassori, D. et Villerbu, L. M. (2009). *Délinquance et violence : Clinique, psychothérapie et psychocriminologie*. Paris, France : Armand Colin.
- Kaës, R. (1976). *L'appareil psychique groupal - Constructions du groupe*. Paris, France : Dunod.
- Lhuillier, D. (2007). Perspective psychosociale clinique sur la « carcéralité ». *Bulletin de Psychologie*, 491(5), 447-453.
- Mbodj, G. (1982). Acculturation et enculturation en pédagogie : introduction à l'ethnopédagogie. *Dossiers de l'éducation*, 1, 37-46.
- Pinel, J.-P. (2003). Clinique de l'agir durant la latence et la préadolescence : le rôle des groupes d'expression psychodramatique. *La psychiatrie de l'enfant*, 46(2), 521-548.
- Pinel, J.-P. (2005). La déliaison pathologique des liens institutionnels dans des institutions de soins et de rééducation. Dans R. Kaës, J.-P. Pinel, G. Kernberg, A. Correale, E. Diet et B. Duez (dir.), *Souffrance et psychopathologie des liens institutionnels* (p. 49-79). Paris, France : Dunod.
- Pinel, J.-P. (2007). Le traitement institutionnel des adolescents violents. *Revue de Psychothérapie psychanalytique de groupe*, 48(1), 109-122.
- Teyssier, J. et Denoux, P. (2013). Les réactions psychologiques transitoires : interculturation et personnalité interculturelle. *Bulletin de psychologie*, 525(3), 257-265.
- Vavassori, D. et Grille, N. (2011). Les établissements pénitentiaires pour mineurs français (EPM) : analyses et propositions d'actions pour le maintien du lien institutionnel. *Revue internationale de criminologie et de police technique*, 64, 49-62.
- Vinsonneau, G. (2002). *L'identité culturelle*. Paris, France : Armand Colin.
- Yvorel, É. (2007). Enfants et adolescents en prison « ordinaire » : L'incarcération des mineurs en France selon les statistiques pénitentiaires (1880-1945). *Crime, histoire et sociétés*, 11(2), 107-138.

RÉSUMÉ

Cet article s'appuie sur notre pratique de psychologue clinicien en milieu carcéral et plus particulièrement dans un établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM). Ces établissements n'ont pas de précédent en France. L'objectif de cet article est d'interroger les manifestations spécifiques à une pluriculturalité professionnelle et son impact sur la dynamique du travail pluridisciplinaire et la prise en charge des adolescents incarcérés en EPM. Nous attacherons une attention particulière aux effets que produit la rencontre des cultures professionnelles sur les liens institutionnels et la prise en charge des adolescents incarcérés.

MOTS CLÉS

adolescent, liens institutionnels, interculturation professionnelle, pluridisciplinarité, prison, psychopathologie

ABSTRACT

This article leans on our psychologist's practice in prison and more particularly in a prison for minors. These establishments have no precedent in France. The objective of this article is to present a reflection on the processes of interculturation in the multi-institutional and multidisciplinary work in prison for adolescents. We shall attach a particular attention to the effects produced by the meeting between the professional cultures on the institutional links and the management of the imprisoned adolescent.

De la pluridisciplinarité à l'interculturalisation professionnelle en EPM

KEYS WORDS

adolescent, institutional links, interculturalisation professionnelle, carceral environment, multidisciplinary work, psychopathology
